

# FLASH INFO - GEL DES AVOIRS

28 février 2022 – spécial RUSSIE

L'Union européenne vient d'adopter **de nouvelles mesures restrictives** à l'égard de la Russie en réaction aux atteintes à l'intégrité et la souveraineté de l'Ukraine.

**Ces mesures sont applicables directement et sans délai à l'ensemble des personnes physiques et morales opérant sur le territoire de l'Union européenne.**

Les 461 mesures de gel d'avoirs précédemment adoptées les 23 et 25 février ont toutes été enregistrées dans le registre national des gels.

**Nous vous invitons à consulter dès maintenant l'intégralité du règlement adopté le 28 février qui contient des mesures restrictives à mettre en œuvre sans délai, vous trouverez ci-dessous celles relatives à la Banque Centrale russe :**

À l'article 5 *bis*, les paragraphes 4, 5 et 6 suivants sont ajoutés:

4. **Les transactions liées à la gestion des réserves de même que des actifs de la Banque centrale de Russie, y compris les transactions avec toute personne morale, toute entité ou tout organisme agissant pour le compte, ou sur les instructions, de la Banque centrale de Russie, sont interdites.**

5. Par dérogation au paragraphe 4, les autorités compétentes peuvent autoriser une transaction pour autant que cela soit strictement nécessaire pour assurer la stabilité financière de l'Union dans son ensemble ou de l'État membre concerné.

6. L'État membre concerné informe immédiatement les autres États membres et la Commission de son intention d'accorder une autorisation au titre du paragraphe 5".

**[Règlement \(UE\) 2022/334 du 28 février 2022 modifiant le règlement \(UE\) n° 833/2014 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine](#)**

## **POINTS DE CONTACT**

Pour toute question relative à la mise en œuvre des sanctions économiques et financières, vous pouvez contacter l'adresse suivante : [sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr)

Pour toute question relative aux biens à double usage et aux mesures de contrôle des exportations, vous pouvez contacter le Service des biens à double usage à l'adresse suivante : [doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr](mailto:doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr)

## **LIENS UTILES**

**Pour consulter le registre national des gels dans son ensemble :**  
<https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/>

**Consulter la page « Russie » sur le site de la DG Trésor**

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises/sanctions-economiques/russie>

**Pour consulter les lignes directrices relatives à l'application des gels d'avoirs :**

[https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2021/06/23/20210616\\_lignes\\_directrices\\_gel\\_des\\_avoirs.pdf](https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2021/06/23/20210616_lignes_directrices_gel_des_avoirs.pdf)

**Pour toute question relative à l'application des gels des avoirs :** [sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr)

**NOTA :** Cette lettre constitue une aide à la lecture du registre national des personnes faisant l'objet d'une mesure de gel établi en application de l'article R.562-2 du Code monétaire et financier. Sont portés au registre les noms et prénoms, les alias, la date et le lieu de naissance, la raison sociale, ainsi que toute autre information contenue dans les actes ou décisions relatifs à la mesure de gel tels qu'ils ont été publiés au Journal officiel de la République française ou au Journal officiel de l'Union européenne ou figurent dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. En cas de doute, ces actes font foi.

Vous recevez ce message parce que vous vous êtes abonné(e) à la liste de diffusion des mises à jour du registre national des gels de la direction générale du Trésor.

Si vous souhaitez vous désabonner : cliquez [ici](#).

#### **PÔLE SANCTIONS ET GELS D'AVOIRS – DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR**

Ministère de l'Économie et des Finances, 139 rue de Bercy, 75572 Cedex 12

[www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Direction générale  
du Trésor

